

Flash Economie

12 août 2020 - 908

Y a-t-il des pays de l'OCDE qui échappent au choix entre chômage structurel faible et inégalités faibles ?

On peut craindre que les pays de l'OCDE soient confrontés au choix suivant :

- soit ils choisissent d'avoir un chômage structurel faible, mais alors les salaires des peu qualifiés doivent être faibles, et les inégalités de revenu et la pauvreté sont élevées ; s'ils corrigent les inégalités de revenu par des politiques redistributives de grande taille, ils ont nécessairement une pression fiscale élevée qui fait monter le chômage structurel ; il s'agit donc d'inégalités de revenu élevées aussi bien avant qu'après redistribution ;
- soit ils choisissent d'avoir des inégalités de revenu et un taux de pauvreté faibles ; ils ont alors un niveau élevé des bas revenus, soit par les salaires, soit par la redistribution, ce qui détruit de l'emploi peu qualifié et conduit à un chômage structurel élevé.

Il semble donc impossible d'avoir à la fois un chômage structurel faible et des inégalités de revenu ou un taux de pauvreté faibles. Mais y a-t-il des pays qui échappent à cette malédiction, et pourquoi ? La réponse est positive, et ces pays sont caractérisés par des gains de productivité élevés et des compétences fortes de la population. Il s'agit de la Suède, des Pays-Bas, de l'Autriche, de l'Allemagne, du Danemark et de la Suisse.

Patrick Artus
Tel. (33 1) 58 55 15 00
patrick.artus@natixis.com
 [@PatrickArtus](https://twitter.com/PatrickArtus)

www.research.natixis.com

A priori, deux groupes de pays

On peut donc penser a priori qu'il y a **deux groupes de pays** :

- **ceux qui ont choisi d'avoir un chômage structurel faible** ; il faut donc, pour avoir un taux d'emploi élevé des peu qualifiés, que les salaires des peu qualifiés y soient faibles ; il faut donc aussi que les politiques redistributives soient de petite taille, sinon la hausse de la pression fiscale détruirait de l'emploi ; **ces pays ont donc normalement des inégalités de revenu et une pauvreté fortes** ;
- **ceux qui ont choisi d'avoir des inégalités de revenu et une pauvreté faibles**. Il faut donc qu'ils aient, soit des salaires élevés des peu qualifiés, soit des politiques redistributives de grande taille conduisant à une pression fiscale élevée ; dans les deux cas, ceci conduit normalement à des destructions d'emplois et à **un chômage structurel élevé**.

L'idée est donc qu'un pays ne peut pas normalement bénéficier à la fois d'un chômage structurel faible et d'inégalités de revenu (ou d'un taux de pauvreté) faibles aussi. Examinons si c'est le cas.

Chômage structurel, inégalités de revenu, pauvreté

Il faut donc regarder **les inégalités de revenu après redistribution**, car le chômage élevé peut venir soit de salaires élevés des peu qualifiés, soit de politiques redistributives de grande taille qui conduisent à une hausse de la pression fiscale.

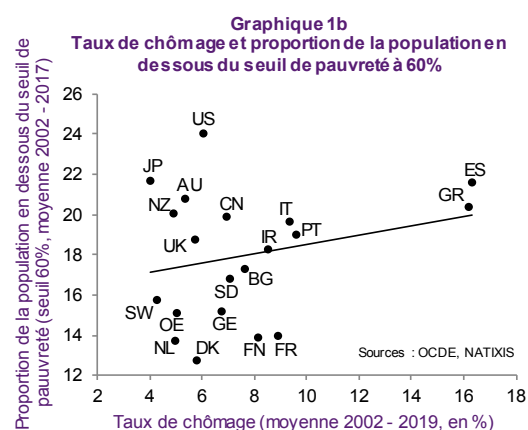
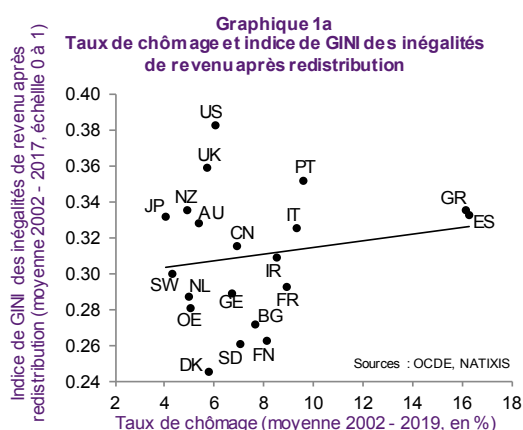
Nous comparons les pays de l'OCDE du **Tableau 1**.

Tableau 1 : Les pays de l'OCDE comparés

États-Unis	Canada	Suède	Danemark	Royaume-Uni
Allemagne	France	Espagne	Italie	Pays-Bas
Belgique	Autriche	Finlande	Portugal	Grèce
Irlande	Suisse	Japon	Australie	Nouvelle-Zélande

Source : NATIXIS

Le **graphique 1a** compare le **taux de chômage** et **les inégalités de revenu après redistribution**, en moyenne sur la période 2002-2019 ; le **graphique 1b** compare le **taux de chômage** et **le taux de pauvreté**, en moyenne toujours sur 2002-2019, et montre le lien positif entre ces deux variables.



On s'attend à ce que le prix à payer pour un taux de chômage structurel faible soit des inégalités de revenu et une pauvreté fortes ; et que le prix à payer pour des inégalités et une pauvreté faibles soit un taux de chômage structurel élevé.

Les graphiques 1a/b montrent d'abord les cas « normaux » :

- **des pays à chômage structurel élevé et inégalités-pauvreté faibles** : France, Belgique, Finlande, Irlande ;
- **des pays à chômage structurel faible et inégalités-pauvreté fortes** : États-Unis, Royaume-Uni, Japon, Nouvelle-Zélande, Australie, Canada.

Mais aussi des cas « anormaux » :

- **chômage structurel élevé et inégalités-pauvreté fortes** : Portugal, Italie, Grèce, Espagne ;
- **chômage structurel faible et inégalités-pauvreté faibles** : Suède, Pays-Bas, Autriche, Allemagne, Danemark, Suisse.

Synthèse : comprend-on les cas « anormaux » ?

Les **cas anormaux défavorables** (chômage structurel élevé, inégalités et pauvreté élevées) peuvent peut-être être expliqués par une **productivité anormalement faible** (graphiques 2a/b/c/d/e) ou des **compétences de la population active anormalement faibles** (Tableau 2).

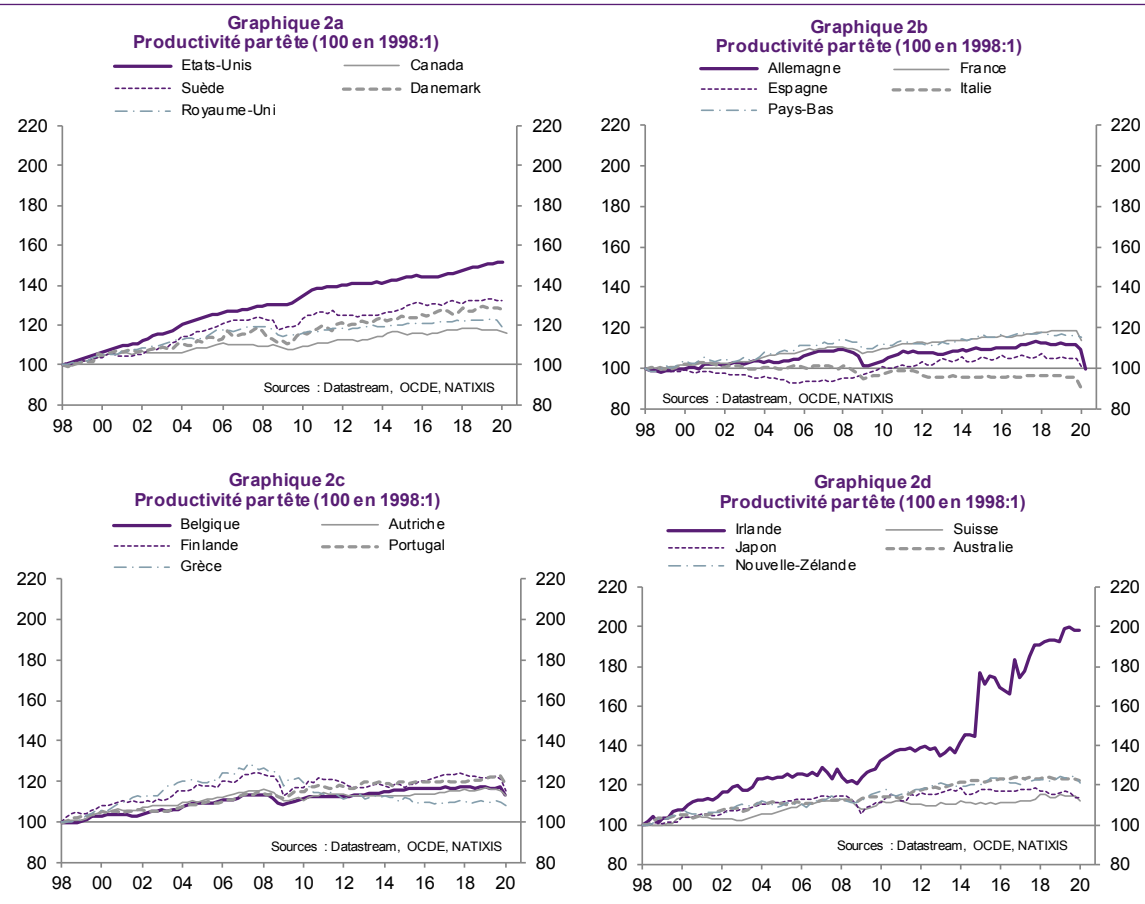


Tableau 1 : Enquête PIAAC de l'OCDE, score global par score décroissant (numératie et littéracie, 2016)

Rang	Pays	Score
1	Japon	292,2
2	Finlande	284,9
3	Pays-Bas	282,2
4	Suède	279,1
5	Flandre (Belgique)	277,9
6	Nouvelle-Zélande	275,9
7	Danemark	274,5
8	Australie	274,0
9	Autriche	272,2
10	Allemagne	270,8
11	Canada	269,5
12	Royaume-Uni	267,2
13	États-Unis	261,3
14	Irlande	261,1
15	France	258,2
16	Grèce	252,9
17	Italie	248,8
18	Espagne	248,8

Sources : OCDE, NATIXIS

On voit que **c'est le cas pour l'Italie, la Grèce, l'Espagne.**

Les **cas anormaux favorables** (chômage structurel faible, inégalités et pauvreté faibles) peuvent être peut-être au contraire expliqués par des gains importants de productivité et des compétences fortes de la population active.

C'est le cas :

- en ce qui concerne la productivité, pour les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche ;
- en ce qui concerne les compétences, pour tous les pays (l'enquête PIAAC n'existe pas pour la Suisse).

Les cas anormaux s'expliquent bien par le couple productivité-compétences.